



Unité de Formation par Apprentissage

BTS

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT



Faire grandir les talents

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



43, avenue de la gare
48200 St Chély d'Apcher

☎ 04 66 31 00 99

✉ apprentissage@ensemble-sacre-coeur.fr

🌐 www.ufa-sacre-coeur.fr

Établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État



Sacré-Cœur
Saint Chély d'Apcher

Demain ensemble !



2 ANS



- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau terminal d'études** : BAC+2
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 5
- **Code diplôme** : 320-23412 • **Code RNCP** : 37377
- **Formation diplômante** : par apprentissage
- **Date d'enregistrement de la certification** : 27/02/2023
- **Certificateur** : Ministère de l'enseignement supérieur
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti*
- **Nombre d'heures de la formation** : 1 350 (en UFA)

* financement OPCO

Le **BTS SCBH**, diplôme d'État de niveau 5, se prépare - en 2 ans après un BAC du secteur - par apprentissage à l'UFA de l'école des métiers Sacré-Cœur de Saint Chély d'Apcher.

En t'engageant dans cette voie, tu seras formé à devenir un technicien supérieur capable d'identifier les besoins pour la conception et la mise en œuvre d'ouvrages à structure bois, d'en gérer la fabrication, et d'organiser des chantiers.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un Bac du secteur bois (technicien constructeur bois, technicien de fabrication bois et matériaux associés, technicien menuisier-agenceur, technicien de scierie)
- Être titulaire d'un Bac Pro Maintenance nautique
- Être titulaire d'un Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Être titulaire d'un Bac Pro STI2D
- Être titulaire d'un Bac général scientifique

QUALITÉS REQUISES

- S'intéresser à la conception en bureau d'étude des architectures (bâtiments et ouvrages divers) en bois et pour leur réalisation sur chantier
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur SCBH intervient dans les entreprises qui fabriquent les structures, produits et composants en bois utilisés dans l'habitat. Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du BTS SCBH exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, sur chantier ou éventuellement en atelier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable.

MÉTIERS ACCESSIBLES

Le titulaire du BTS SCBH peut exercer les emplois suivants :

- Conducteur•trice de travaux
- Charpentier•ère
- Responsable de fabrication

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le/la titulaire du BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet, qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le/la met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire (métré, devis, solutions constructives...). Il/elle élabore le dossier de production avec les notes de calcul.

Responsable de chantier, il-elle organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs. Il/elle utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier...).

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

- En Première : 19 semaines à l'UFA et 33 semaines en entreprise de 35h
- En Terminale : 20 semaines à l'UFA et 32 semaines en entreprise de 35h

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation :

<https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/seminaires/3206/3206-referentiel-bts-scbh.pdf>

FORMATION GÉNÉRALE

- Culture générale
- Langue vivante
- Mathématiques
- Physiques-chimie

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Conception de systèmes constructifs bois
- Préparation et gestion technico-économique du projet de construction bois
- Réalisation du projet de construction bois
- La communication des informations techniques
- Veille technologique, gestion et capitalisation des informations
- Culture design et architecture

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- Répondre à une affaire dans les domaines de la construction bois
- Analyser, dimensionner et choisir des composants de système constructifs bois
- Concevoir des systèmes constructifs bois pour la construction de bâtiment
- Suivre et conduire des chantiers de système constructifs bois
- Expérimenter et mettre en œuvre
- Mobiliser des connaissances dans le domaine de l'architecture et du design d'espace dans la mise en œuvre de projet et de solutions constructives bois

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Dans chaque discipline, l'apprenti(e) est évalué(e) tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme ÉCOLE DIRECTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti(e).

EXAMEN

L'apprenti est convoqué aux différentes épreuves à une date donnée et une heure précise. Il doit obligatoirement passer toutes les épreuves de son BTS lors de la session de juin. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité à prendre conseil auprès de l'UFA avant de déposer votre demande d'inscription.

ÉPREUVES	UNITÉS	COEF.	MODE	DURÉE
E1 - Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Langue vivante étrangère 1	U2	3	CCF 2 situations	
E3 - Mathématiques et sciences physiques				
Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations	
Sciences physiques	U32	2	CCF 3 situations	
E4 - Étude technico-économique				
Répondre à une affaire	U41	2	Ponctuelle orale	20 min
Analyse, dimensionnement et choix de composants	U42	4	Ponctuelle écrite	4 h
E5 - Conception et suivi de chantier				
Conception de systèmes constructifs bois	U51	6	Ponctuelle pratique et orale	40 min
Suivi de chantier	U52	2	Ponctuelle orale	30 min
E6 - Expérimentation et mise en œuvre	U6	4	CCF 2 situations	
EF1 - Langue vivante facultative ^{(1) (2)}	UF1		Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min
EF2 - Culture design et architecture ⁽²⁾	UF2		CCF 1 situation	

(1) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

(2) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

POURSUITE D'ÉTUDE

- Licence pro mention bois et ameublement
- Licence pro mention métiers du bois
- Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'arts et métiers
- Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université de Lorraine
- Diplôme d'ingénieur de l'École supérieure du bois

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BTS SCBH peut intervenir dans toute entreprise qui fabrique des produits en bois et des composants utilisés dans l'habitat. Il sait les définir, les fabriquer et les poser. Il peut aussi les mettre en place en association avec d'autres matériaux (PVC, métaux, pierre...). Il encadre des équipes d'ouvriers et de techniciens.

Selon la nature de l'entreprise qui l'emploie, un titulaire du BTS SCBH peut être collaborateur du chef d'entreprise (par exemple dans une TPE d'agencement de magasin), contremaître de fabrication de mobilier en atelier ou conducteur de travaux de rénovation intérieure sur un gros chantier d'habitation, charpentier ou couvreur bois. Il est au carrefour de la communication entre tous les partenaires de l'entreprise : personnel, clients et fournisseurs.

Évolution de carrière : avec de l'expérience, il prend des responsabilités commerciales et d'encadrement. Il peut créer ou reprendre une entreprise.

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement dans la recherche d'entreprise
- Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe.
- Les travaux pratiques se déroulent sur les plateaux techniques dédiés.
- Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.
- Conseils de classe une fois par semestre avec bulletins envoyés aux entreprises et à l'apprenant

CONDITIONS D'ACCÈS

Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP.FR - plus d'infos sur le site. Accès sur dossier et entretien de motivation avec l'apprenti et son représentant légal en cas de minorité. Des tests de positionnement pourront être mis en place.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus

Sans limite d'âge dans les cas suivants :

- la préparation d'un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu ;
- les travailleurs handicapés ;
- les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ;
- les sportifs de haut niveau

Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

	10 à 17 ans	18 à 20ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein. Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918> - <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Notre Unité de formation pour apprentis est accessible au public en situation de handicap. Nous proposons un accompagnement collectif et personnalisé selon les situations en partenariat avec des organismes spécialisés.

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec l'UFA Sacré Cœur puis la référente handicap, afin d'envisager des aménagements de la formation. Mail : referent-handicap@donbosconice.eu

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. En effet, ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

POURQUOI ÉTUDIER AU SACRÉ-COEUR ?

L'UFA Sacré-Cœur se situe dans un cadre idéal et privilégié propice à l'épanouissement de chacun :

Au cœur d'un campus de 4.5 Hectares, où cinq secteurs pédagogiques distincts - collège, lycée général, école hôtelière, école des métiers et pôle d'enseignement supérieur - donnent à chacun la possibilité d'atteindre son niveau d'excellence.

Les plateaux techniques des lycées (hôtelier et industriel), les projets réalisés sur le terrain, les échanges avec des partenaires privilégiés permettent aux jeunes d'être en contact très régulièrement avec le monde professionnel, de vivre des situations réelles et d'appréhender les exigences et opportunités d'emploi du secteur. Cette structure, assure non seulement un environnement au plus proche des exigences des professions mais également l'utilisation d'un équipement professionnel performant.

Un esprit familial au cœur d'un réseau de professionnels favorisant des relations privilégiées qui permettent de répondre à des projets professionnels adaptés au marché de l'emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE !

- Dans le choix des entreprises ;
- dans les démarches administratives ;
- la mise en contact avec un professionnel adapté à votre projet ;
- une équipe avec une culture de la formation professionnelle ;
- des référents en charge du suivi des alternants en entreprise.

Dans le cadre de cet apprentissage, à l'issu d'un entretien pour déterminer votre projet professionnel et notre accord d'inscription, nous vous mettrons en contact avec une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage qui validera votre inscription définitive.

www.ufa-sacre-coeur.fr/inscription

La formation de l'apprenti s'effectue également au sein de l'entreprise pour laquelle il travaille.

L'apprenti est placé sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (voire deux) choisi(s) en fonction de leurs connaissances professionnelles. Le maître d'apprentissage accompagne l'apprenti tout au long de sa formation pour lui transmettre ses connaissances et savoir-faire. Il est en lien direct avec l'UFA via son livret de suivi.

UN ESPRIT CAMPUS OÙ LA VIE EN COLLECTIVITÉ EST FAVORISÉE

LA VIE EN COLLECTIVITÉ SUR CHAQUE SECTEUR

- Un espace TV
- Un Foyer
- Un Conseil des délégués et de la vie des lycéens
- Un Conseil d'élèves pour le foyer
- Un internat avec des chambres de 4 à 6 lits
- Des activités sportives, culturelles et créatives
- Des soirées à thème pour les internes

LA VIE EN RÉSIDENCE POUR LES MAJEURS

UNE RÉSIDENCE DE 120 STUDIOS ÉQUIPÉS d'un coin cuisine, chambre, d'un espace de travail et d'un espace toilettes et douche.

UN CONSEIL DE VIE DES ÉTUDIANTS (CVE) qui, en relation et dans le respect des valeurs prônées par l'établissement, constitue une incitation à l'implication et l'engagement des étudiants à prendre des responsabilités et initiatives.

OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Plateaux techniques pédagogiques équipés d'équipements modernes
- Cloud via Ecole Directe avec mise à disposition des supports pédagogiques
- Centre de documentation et d'informations ouvert tous les jours
- Abonnement de l'établissement aux principaux magazines et journaux de la profession

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

- Formateurs et formatrices experts et titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Référent de suivi en entreprise
- Référentes handicap et mobilité
- Équipe administrative

HÉBERGEMENT (2023-2024)

Apprentis mineurs et majeurs :

- **Hébergement en internat** : 53€/semaine de présence (restauration incluse)

Apprentis majeurs uniquement :

- **Hébergement en studio** : 85€/semaine de présence (restauration non incluse)

En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 6 € / jour de présence en internat (hébergement + petit déjeuner).

RESTAURATION (2023-2024)

- Les apprentis ont accès au restaurant scolaire de l'établissement : 6,80€ / repas

En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

ACCÈS



A75 gratuite

1h30 de Clermont-Ferrand (sortie 33)

2h00 de Montpellier (sortie 34)

5h de Paris - 3 h de Lyon et de Toulouse (N88)



SNCF :

Marvejols > Séverac > Millau > Béziers > Montpellier | Mende > Alès > Nîmes
St Flour > Neussargues > Aurillac | St Flour > Massiac > Brioude > Issoire > Clermont-Ferrand



CARS :

Marvejols > Mende > Langogne | Saugues > Le Puy | Laguiolle > Espalion
Clermont-Ferrand > St Chély > Mende | Millau > St Chély | La Bastide > St Chély

CONTACTS

- M^{me} ORLIAC Sonia directrice adjointe déléguée aux formations en apprentissage : sonia.orliac@ensemble-sacre-coeur.fr
- M. OSTY Benoit Référent de suivi en entreprise : benoit.osty@ensemble-sacre-coeur.fr

Création : Agence Phénix 360
Crédits photos : iox.photographe - Agence Phénix 360

Copyright © 2025 Ensemble Sacré Cœur - St Chély d'Apcher
Établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État

ÉDITION FÉVRIER 2025